COLLÈGE DE VALLEYFIELD

2018 2019 | RAPPORT ANNUEL

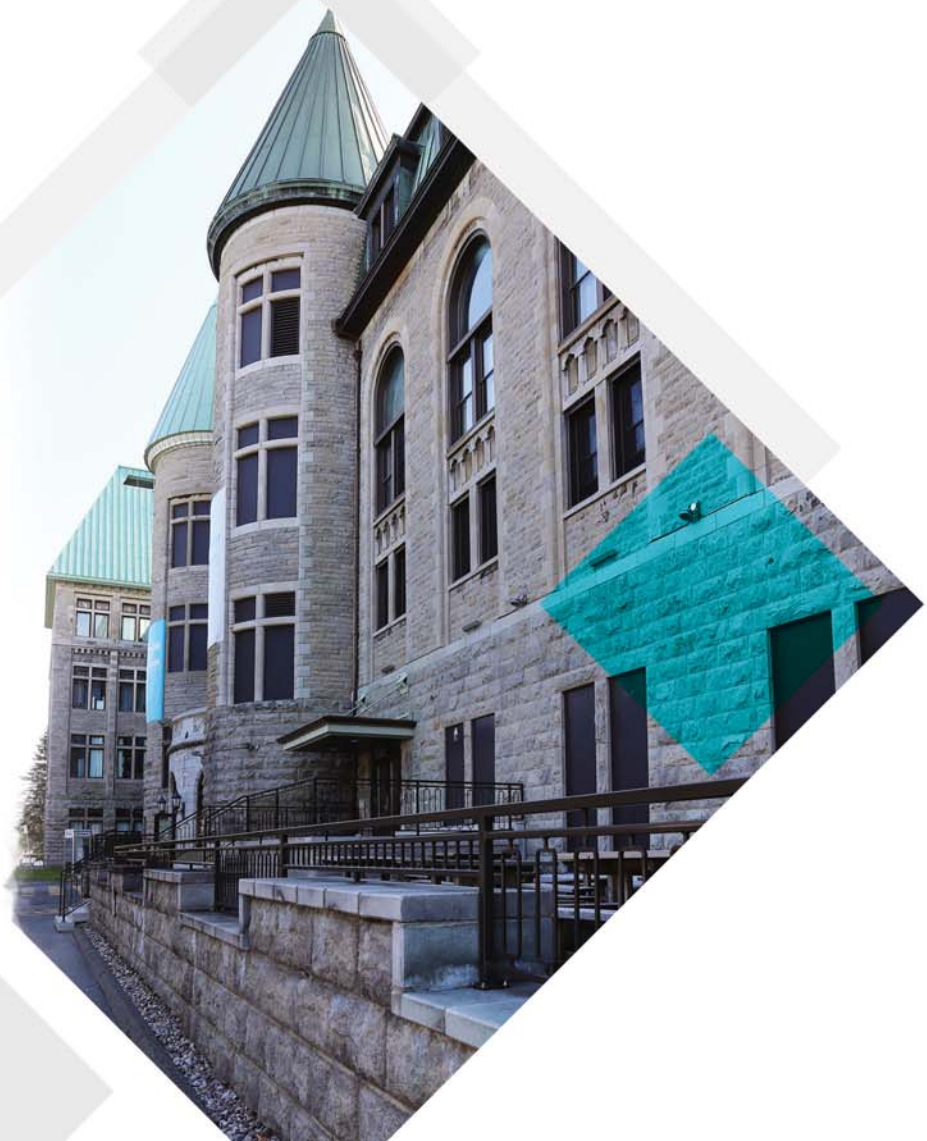

Mot du PRÉSIDENT et du DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec beaucoup de fierté que le Cégep de Valleyfield dépose son rapport annuel 2018-2019, qui témoigne une fois de plus de l'engagement exceptionnel des membres de notre personnel envers notre mission.

Notre communauté demeure constamment centrée sur le principal moteur de nos actions en tant que maison d'enseignement supérieur, c'est-à-dire l'étudiante ou l'étudiant, jeune ou adulte. Sa réussite, le soutien et l'accompagnement que nous lui proposons demeurent encore et toujours notre motivation. Chaque année scolaire est une nouvelle occasion de réaffirmer cet engagement.

L'année 2018-2019 aura été marquée par des changements à la présidence et à la direction générale du Collège. Nous sommes très honorés de pouvoir poursuivre le développement de cette grande institution qu'est le Cégep de Valleyfield et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous entreprenons nos mandats respectifs. Au nom de notre communauté, nous tenons à remercier le président sortant du conseil d'administration, M. Jean-Claude Lecompte, qui a occupé ce poste pendant douze ans, et la directrice générale des trois dernières années, Madame Suzie Grondin, qui a pris sa retraite au terme de plus de 30 ans de service au Collège. Nous souhaitons leur exprimer notre gratitude pour leur contribution à l'essor du Collège et nous saluons les réalisations et les initiatives qui se sont concrétisées pendant leurs mandats.

Tout au long de l'année, le Collège a poursuivi ses actions en lien direct avec sa mission et les trois orientations stratégiques de sa planification stratégique 2014-2019.

Nous pouvons notamment mentionner la mise en place du programme de gestion d'un établissement de restauration en partenariat avec l'ITHQ, l'implantation d'un nouveau centre d'études à Saint-Constant, la relocalisation du centre de formation continue à Vaudreuil-Dorion, l'élaboration d'un plan de développement durable, l'aménagement de l'étage G-400 permettant d'avoir accès à des locaux plus modernes, l'intégration des technologies dans la pédagogie, les efforts pour améliorer la transition secondaire-cégep et les nombreuses mesures d'accompagnement pour nos étudiantes et nos étudiants ayant des obstacles à l'apprentissage.

Dans les pages qui suivent, vous retrouverez un bilan de la dernière année, qui comprend notamment un état de situation de l'effectif étudiant, les activités en concordance avec les objectifs du Plan stratégique 2014-2019, quelques statistiques de réussite et de persévérance de même que quelques distinctions parmi les membres de la communauté étudiante et du personnel du Collège.

En terminant, nous tenons à souligner la contribution de tous les membres du personnel. Grâce à leur travail et à leur engagement, le Cégep de Valleyfield continue de rayonner par la qualité de son enseignement, de ses programmes et de ses services. Pour leur apport précieux au développement du Cégep, nous remercions également les membres du conseil d'administration, puisque nous pouvons compter sur leur appui et leur soutien dans la saine gouvernance de notre institution en cette ère de développement important.

Au cours des prochains mois, nous élaborerons un nouveau plan stratégique et un nouveau plan de réussite pour la période 2020-2025. C'est avec confiance et enthousiasme que nous entamerons ce nouveau chapitre de notre histoire.

Éric Besner
Président

Marc Rémillard
Directeur général

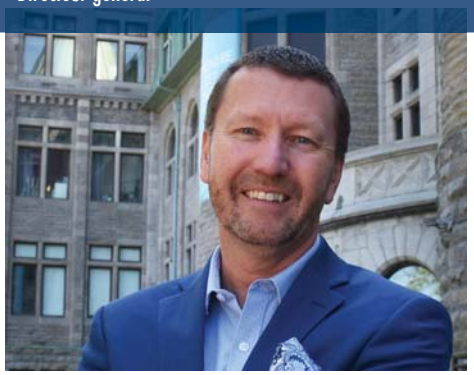

Extraits du PROJET ÉDUCATIF

DES VALEURS

Toujours centré sur le développement global de l'étudiante et de l'étudiant, le personnel du Collège de Valleyfield s'engage à promouvoir et à faire vivre dans ses actions quotidiennes les valeurs suivantes :

- l'entraide et la collaboration ;
- l'engagement ;
- le souci de la qualité ;
- le respect ;
- la créativité et l'innovation.

UN ENGAGEMENT

L'étudiant s'engage dans son projet d'études par lui-même, en toute liberté et en toute conscience. Il est maître de ses choix et de la conduite à adopter pour atteindre ses buts. Les études supérieures constituent un projet majeur dans sa vie personnelle. Le personnel du Collège guide l'étudiant, il l'invite au dépassement, il le stimule et lui offre des occasions de réaliser de nouvelles expériences de vie.

CONCLUSION

Un projet d'études au Collège de Valleyfield, vécu avec intensité, contribue grandement à la quête du sens de sa propre existence grâce aux nombreuses occasions de réflexion, d'échanges et d'exploration qu'offre le Projet éducatif du Collège, un projet auquel adhèrent chaque étudiant et chaque membre du personnel. Grâce à cet engagement réciproque, le succès est à portée de main.

Table des MATIÈRES

2 Mot du PRÉSIDENT et du DIRECTEUR GÉNÉRAL
2 Extraits du PROJET ÉDUCATIF
3 Le Collège de Valleyfield EN BREF
3 Le PERSONNEL
4 Le PLAN STRATÉGIQUE par orientation
8 Les PROJETS INTERNATIONAUX
10 L'effectif ÉTUDIANT
11 La DIPLOMATION
12 La RÉUSSITE en chiffres
14 Les mesures d'aide à la RÉUSSITE
QUELQUES DISTINCTIONS
16 - Parmi les étudiants
18 - Parmi le personnel
18 STRATÉGIE D'INTERVENTION pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel
19 BILAN DES ACTIVITÉS EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE des étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers
20 Sommaire des ÉTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 30 juin 2019
21 Loi sur la GESTION et le CONTRÔLE DES EFFECTIFS
21 CODE D'ÉTHIQUE et de DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS
23 Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, la COMMISSION DES ÉTUDES et le PERSONNEL D'ENCADREMENT

Le Collège de Valleyfield EN BREF

- **2 214** étudiant(e)s à l'enseignement régulier
- **1 149** inscriptions à la Formation continue
- **365** membres du personnel
- **17** départements d'enseignement
- **11** programmes techniques, dont **7** sont offerts en alternance travail-études
- **5** programmes d'études préuniversitaires
- **6** lieux de formation dans **4** municipalités

Le PERSONNEL : 365 personnes

Catégorie de personnel	Nombre	Hommes	Femmes	Moyenne âge
Cadres	15	10	5	51
Professionnel(le)s	30	8	22	44
Enseignant(e)s	208	82	126	45
Employé(e)s de soutien	112	54	58	41
TOTAUX	**365**	**154**	**211**	**45,25**

RÉPARTITION SELON LES SEXES

Accueil des nouveaux membres du personnel
Automne 2018

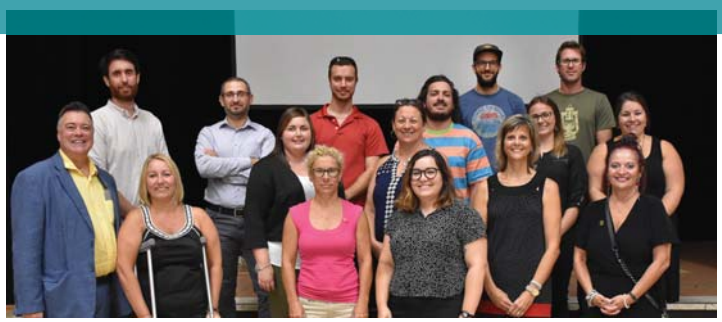

Fête de la reconnaissance
Mars 2019

Le PLAN STRATÉGIQUE par orientation

ORIENTATION 1

Une approche distinctive, innovante et proactive de la réussite

Des projets concrets pour une meilleure transition du secondaire au collégial

Près de 700 étudiant(e)s ont bénéficié du projet Zenétudes, qui vise à prévenir la dépression et l'anxiété chez les nouveaux collégiens. Plus de 150 étudiant(e)s ont été référés aux volets 2 et 3 de Korsa (prévention ciblée) et une soixantaine a été rencontrée par le service de consultation du Cégep.

Quatre écoles secondaires du territoire ont également reçu des services visant à faciliter la transition vers le collégial d'élèves ayant besoin des services du SAIDE et de l'aide financière aux études.

Une nouvelle formule du projet École ouverte sur son milieu pour les élèves du 3e secondaire

Le projet École ouverte sur son milieu (EOM), déployé au Cégep de Valleyfield depuis plus de quinze ans, permet à des élèves du primaire de participer à une journée exploratoire, où une dizaine d'activités sont offertes afin de stimuler l'intérêt, la découverte et l'apprentissage chez les jeunes. Dans une formule adaptée pour les élèves de secondaire 3, près de 125 élèves provenant de deux écoles secondaires ont participé à cette nouvelle mouture d'EOM en janvier 2019.

Les PROGRAMMES

En implantation

- Gestion d'un établissement de restauration en partenariat avec l'ITHQ
- Grilles pour le Centre d'études de Saint-Constant
  - Sciences humaines
  - Techniques d'éducation spécialisée
  - Cheminement Tremplin DEC

Apprentissage en milieu de travail (AMT)
Techniques d'éducation à l'enfance

1re année d'implantation de l'*Apprentissage en milieu de travail (AMT)* en Techniques d'éducation à l'enfance

À l'automne 2018, le Cégep a été le premier établissement collégial du Québec à pouvoir expérimenter une nouvelle formule dans le domaine de la petite enfance en offrant l'apprentissage en milieu de travail (AMT) : une approche pédagogique permettant aux étudiantes et aux étudiants de développer des connaissances et des compétences dans des situations d'apprentissage plus authentiques. Ainsi, avec la collaboration de partenaires régionaux liés au domaine d'apprentissage, plus de 20 % des heures de formation du programme offert à l'automne 2018 se sont déroulées dans des lieux de travail réels.

De septembre à novembre, des étudiants de la première cohorte « AMT » en Techniques d'éducation à l'enfance ont ainsi eu l'occasion de faire de l'observation participante dans une quinzaine de milieux partenaires comme des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées, des milieux familiaux et des services de garde scolaire, offrant des philosophies d'enseignement et d'éducation diverses et permettant parfois l'apprentissage de compétences pour des clientèles plus spécifiques.

Un projet de développement d'indicateurs prédicteurs de réussite est amorcé

En collaboration avec les programmes Sciences humaines et Techniques de l'informatique, un travail a été amorcé afin d'identifier des indicateurs prédicteurs de réussite et ainsi pouvoir se doter d'outils performants permettant d'assurer un meilleur suivi auprès des étudiant(e)s à risque.

L'optimisation de l'utilisation des TIC dans l'enseignement se poursuit

L'accompagnement des enseignant(e)s dans l'utilisation des outils collaboratifs s'est poursuivi cette année. Dans le cadre d'un sondage, 86% des membres du personnel enseignant ont mentionné utiliser des outils technologiques dans leur enseignement et 75% des départements utilisent maintenant un outil collaboratif à leur disposition, tel que Skype, Teams, ou Onedrive.

De plus, l'implantation du profil TIC dans deux programmes d'études s'est poursuivie, soit en Arts visuels et en Techniques d'éducation à l'enfance.

Le programme de bureautique actualisé, mais suspendu faute de demande

La refonte complète du programme de bureautique a été complétée cette année et toutes les étapes d'implantation de cette formation renouvelée ont été prévues. Des outils de communication et de promotion ont également été déployés pendant l'automne et le nouveau programme a été présenté aux portes ouvertes et dans différentes sorties d'information scolaire. Cependant, devant le peu de demandes d'admission déposées dans ce programme au 1er mars, le Cégep a convenu de suspendre les admissions jusqu'à nouvel ordre.

Implantation du nouveau programme en partenariat avec l'ITHQ

Les différentes étapes d'implantation visant à offrir le programme Gestion d'un établissement de restauration en partenariat avec l'ITHQ ont été mises en œuvre cette année. La promotion de cette nouveauté dans la carte de programmes a été assurée à travers différents activités et outils. Sept étudiants ont été admis au printemps. Le travail se poursuit afin d'établir les particularités de ce programme dans sa formule régionale et en assurer la promotion.

Des stages en milieu de travail pour nos enseignantes et enseignants

Afin d'arrimer leurs pratiques disciplinaires avec les nouvelles exigences du marché du travail, des enseignant(e)s de Techniques de génie mécanique et d'Inhalothérapie ont été libérés afin d'effectuer des stages en milieu de travail. L'objectif de ce projet est de favoriser l'actualisation des compétences dans nos programmes d'études, pour mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Deux nouveautés dans l'offre de programme de la formation continue

Le Service de la formation continue a acquis le programme d'AEC en agent de support à la gestion des ressources humaines. La toute première cohorte a débuté sa formation en février 2019. Le Service a également validé l'intérêt de candidates potentielles pour démarrer le programme 180.B0, un DEC en Soins infirmiers pour les infirmières auxiliaires, en partenariat avec le CISSSMO. Une cinquantaine de personnes ont déposé leur dossier et la demande de programme a été déposée auprès du ministère afin d'obtenir l'autorisation.

ORIENTATION 2

Un milieu de vie qui favorise le dépassement

Une escouade « réseaux sociaux » pour favoriser la promotion des activités socioculturelles et sportives

Trois étudiants ont reçu une formation et ont été actifs sur la page Facebook et les comptes Instagram du socioculturel et du Noir et Or. Plus d'une cinquantaine d'activités ou événements ont fait l'objet de publications sur les réseaux sociaux, permettant ainsi à des étudiantes de contribuer au rayonnement des nombreuses activités organisées et offertes au Cégep.

Des activités d'accueil favorisant l'intégration des étudiantes et des étudiants provenant de l'extérieur

Le service psychosocial a élaboré une programmation visant l'accueil, l'intégration et l'adaptation à notre communauté pour les étudiantes et les étudiants qui proviennent de l'extérieur. Sept étudiants étrangers ont bénéficié de ces activités, qui ont permis de briser l'isolement et de favoriser leur réussite scolaire.

Adoption de la nouvelle politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel

À l'automne 2018, un comité a complété les travaux menant à l'adoption de la politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel. La politique a été adoptée en mars et quatre activités de sensibilisation et de formation ont été déployées dans la communauté : une activité de sensibilisation sur la violence sexuelle en collaboration avec Espace Suroît et le CALAC, une activité de formation sur les aspects juridiques, une activité de sensibilisation en lien avec la commémoration du 6 décembre et une conférence sur le consentement.

La santé physique et mentale au cœur d'une programmation riche et diversifiée

Une programmation d'activités a été élaborée en vue de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. Toute la communauté a pu profiter, au cours de l'année, d'une course à pied organisée par le Cégep, d'une activité de prévention du tabagisme, d'ateliers en lien avec l'anxiété et la santé mentale et d'un spectacle d'humour qui a été offert dans le cadre de la semaine de la santé mentale. Les résident(e)s ont aussi profité de cinq ateliers de cuisine collective.

Le Cégep est accrédité pour la passation des tests TEF, TEFAQ et TEF Canada

Le Service de la formation continue a implanté cette année son nouveau service de passation de tests en français. En effet, le Cégep a été accrédité par la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France pour la passation de 3 tests d'évaluation: **TEF**, **TEFAQ** et **TEF-Canada**, qui mesurent le niveau de connaissance et de compétence en français. 28 candidats se sont prévalus de ce nouveau service au cours de l'année 2018-2019.

Accueil des étudiantes et des étudiants
Automne 2018 - Défi de la rentrée

Tests TEF, TEFAQ et TEF Canada
Service de la formation continue

Centre d'études de Vaudreuil-Dorion
Inauguration

Des processus administratifs optimisés pour mieux encadrer les projets internationaux

Des procéduriers ont été établis et revus cette année afin de bien encadrer les projets de séjours internationaux et de mobilité étudiante et enseignante. Un projet de politique de sécurité des activités internationales est en cours de finalisation et différentes formations ont été offertes aux accompagnateurs et aux gestionnaires.

ORIENTATION 3

Un environnement de travail motivant et des infrastructures adaptées qui répondent aux besoins de la communauté tout en contribuant au développement de la région

Cadre réglementaire en gestion contractuelle : nouvelle procédure de traitement des plaintes

Faisant suite à la création de l'Autorité des marchés publics (AMP) et des nouvelles obligations qui en découlent en matière de gestion contractuelle, le Cégep a adopté une nouvelle procédure de traitement des plaintes en lien avec les processus d'appels d'offres. Cette procédure est disponible sur le site Internet du Cégep.

Un plan d'action sur la stratégie numérique

Suivant les travaux du groupe de réflexion menés au cours de l'année 2017-2018, un plan de transformation numérique quinquennal a été élaboré et validé auprès de ce comité. Une présentation a été effectuée auprès des enseignantes et des enseignants dans le cadre de la journée pédagogique de janvier 2019. La première phase de mise en œuvre est prévue au cours de l'année 2019-2020.

Des projets TI nombreux

Plusieurs projets TI ont été identifiés et réalisés cette année, touchant plusieurs directions du Cégep, notamment le projet de téléphonie avec Skype, la modernisation du réseau sans fil, la poursuite du déploiement des ordinateurs portables chez les enseignant(e)s, la campagne de sensibilisation à la sécurité de l'information et l'informatisation de plusieurs formulaires, permettant d'améliorer différents processus de travail.

Une certification Cégep Vert niveau 3 pour le Cégep!

Le Cégep a poursuivi de nombreuses actions en lien avec le développement durable, permettant d'atteindre de nouveau cette année le niveau 3 Cégep Vert! Un plan d'action en développement durable a été élaboré par le comité CACE. Des pratiques de tri sélectif ont été déployées à la cafétéria et au café étudiant avec l'aide de l'escouade verte. Des formations sur le recyclage et le compostage ont été données dans les deux résidences.

Des travaux d'envergure et des projets d'aménagement qui améliorent la qualité des espaces

L'année 2018-2019 aura été fort occupée au niveau des travaux dans le collège. Un étage complet a été complètement réaménagé en salles de classe et en laboratoire. De nouveaux locaux ont été aménagés pour Techniques de l'informatique et pour le Centre de simulation en soins infirmiers et en inhalothérapie. Le Service des technologies de l'information a aussi été déménagé. Enfin, Le Service des ressources matérielles a procédé à des travaux touchant la climatisation dans le bâtiment et la réfection des façades. L'aménagement d'un nouveau centre de tri et d'un nouveau compacteur améliora également la gestion des matières résiduelles au collège.

Le Centre d'études de Vaudreuil-Dorion déménage

Après avoir occupé des locaux dans le secteur industriel de Vaudreuil-Dorion pendant près de 10 ans, le Service de la formation continue et le Service aux entreprises souhaitaient poursuivre leurs activités dans des locaux modernes, situés au cœur de la Ville. Afin d'optimiser la localisation du Centre d'études, de nouveaux locaux ont été aménagés au 2555 rue Dutrisac. L'inauguration du nouveau centre a eu lieu en juin 2019. Comptant quatre grandes salles de classe, une cafétéria, une aire de repos et un environnement propice à tous types de cours aux adultes, ces nouveaux locaux sont maintenant mieux adaptés aux besoins de la clientèle.

Un service aux entreprises mieux connu et des partenariats en développement

Plusieurs activités de représentation et une nouvelle image de marque ont permis au service aux entreprises de se positionner favorablement sur le territoire. Trois nouveaux partenariats ont été conclus avec le pont du Suroît, l'Accolade et DEV Vaudreuil-Soulanges, pour répondre à leurs besoins de formation. De nouveaux formateurs se sont également joints au Service, dans quatre secteurs d'activité : administration, gestion de commerce, informatique et ressources humaines.

Un tout nouveau centre d'études à Saint-Constant

L'année 2018-2019 a été marquée par les travaux visant l'implantation d'un tout nouveau centre d'études collégiales à Saint-Constant. La finalisation de l'entente avec la Ville de Saint-Constant, le développement de l'offre de programmes, l'adaptation des grilles de cours, l'aménagement des lieux, la mise en place de l'infrastructure technologique et la détermination des besoins en ressources humaines, toutes ces étapes ont été complétées avec succès afin d'assurer le démarrage du centre pour l'automne 2019. Des outils d'information et de promotion ont également été déployés afin de faire connaitre la nouvelle offre sur le territoire. Plus de 170 demandes d'admission ont été reçues dans les programmes offerts : Sciences humaines, Techniques d'éducation spécialisée et Tremplin DEC.

Centre d'études de Saint-Constant
Implantation

Certification Cégep Vert
Niveau 3

Travaux d'envergure
Réaménagement complet de l'étage G-400

Les PROJETS INTERNATIONAUX de mobilité étudiante et enseignante

MOBILITÉ ÉTUDIANTE ENTRANTE >> 15 étudiantes et étudiants | 6 programmes d'études

- Techniques de laboratoire - double diplomation (France - 2 étudiants)
- Technologie de l'électronique industrielle - scolarité complète – obtention du DEC (Cameroun - 1 étudiant)
- Techniques d'éducation à l'enfance - scolarité complète, obtention du DEC (France - 1 étudiant)
- Techniques d'éducation spécialisée - stage à la session hiver (Belgique - 2 étudiants)
- Techniques de comptabilité et de gestion - session d'études et scolarité complète, obtention du DEC (Belgique - 2 étudiants et France - 1 étudiant)
- Techniques de l'informatique - stage à la session d'été 2019 (Cameroun - 1 étudiant et France - 5 étudiants)

MOBILITÉ ÉTUDIANTE SORTANTE >> 11 étudiantes et étudiants | 5 programmes d'études

- Baccalauréat International (projet CAS à Cuba avec le Collège Lionel-Groulx - 2 étudiants)
- Sciences humaines - Monde (session d'études en Belgique - 1 étudiant)
- Arts, lettres et communications (session d'études en Belgique - 1 étudiant)
- Techniques d'éducation spécialisée (stage en Belgique - 3 étudiants)
- Techniques de l'informatique (stage en France - 4 étudiants)

SÉJOURS INTERNATIONAUX >> 75 étudiantes et étudiants | 6 programmes d'études

- Sciences humaines - cours DIASH (stage d'observation à Cuba)
- Soins infirmiers (stage au Maroc)
- Techniques de laboratoire (stage en Utah aux États-Unis)
- Techniques d'éducation à l'enfance (stage au Liban)
- Techniques d'éducation spécialisée (stage en République dominicaine)
- Langues modernes (action communautaire et humanitaire et séjour linguistique en Afrique du Sud)
- Troupe de théâtre, présentation de la pièce *Chatroom* (Festival *Entrez dans l'arène* à Rennes en France)

Étudiant(e)s - Techniques de l'informatique
Séjour d'études en France

Étudiant(e)s - Techniques de laboratoire
Séjour d'études en Utah, États-Unis

MOBILITÉ ENSEIGNANTE
>> 11 enseignantes et enseignants

- **Roxane Farah** et **Lyne Goulet**, enseignantes en Techniques de l'éducation à l'enfance (TÉE), ont fait un séjour au Liban en janvier 2018 chez les Sœurs Sainte-Famille Maronites (SFM). L'objectif principal était le transfert d'expertise au service de la petite enfance. Dans le cadre de leur séjour, elles ont expliqué le processus de l'intervention éducative du programme ministériel « Accueillir la petite enfance » et les étapes de la démarche d'observation. Elles ont également présenté une rétroaction sur les observations faites sur les comportements des enfants vs les stratégies d'intervention des éducatrices dans les écoles visitées, et ce, tout en faisant le lien avec les intelligences multiples.

- **André Lessard** et **Charlène Poirier**, enseignants en Techniques de comptabilité et de gestion et Gestion de commerces, ont fait un séjour en France pour découvrir des modèles d'enseignement entre IUT, BTS et le DEC. Le séjour a permis d'offrir aux étudiants de pouvoir faire une session en France en IUT ou encore une année en BTS pour obtenir une double diplomation.

- **Anne-Marie Ouimet** et **Julie Lévesque**, enseignantes en Techniques de l'éducation spécialisée, ont poursuivi le développement et l'application sur le terrain du projet avec les robots NAO auprès des organismes et établissements du réseau. Elles ont mis en commun les expertises des professeurs belges et québécois dans le domaine des robots créateurs de lien social auprès de diverses clientèles à besoins particuliers.

- **Anick Montpetit** et **Thanya St-Michel**, enseignantes en Soins infirmiers, ont effectué un séjour en Belgique pour poursuivre leur développement du projet traitant de la simulation par immersion clinique pour une communauté de pratique Québec-Wallonie. Ce projet a été réalisé en collaboration avec le Cégep de St-Félicien et la Haute École Léonard de Vinci en Belgique.

- **Farida Mostefaoui**, coordonnatrice en Techniques de l'informatique, a réalisé un séjour portant sur la prospection à l'international et l'imprégnation des savoir-faire dans le programme informatique en France.

- **Sandra Sahli**, enseignante en Techniques de l'électronique industrielle (TÉI,) a effectué un séjour de mobilité en France en mai 2019 sur l'importation d'une expertise européenne en robotique par le département de TÉI et l'intégration des compétences liées à l'offre de formation. **Jean-Marc Lafrenière**, enseignant dans le même programme, a quant à lui profité de ce séjour pour traiter de l'harmonisation des programmes Génie électrique et informatique industrielle (GEII) offert par l'IUT et le programme TÉI offert au Cégep de Valleyfield.

Étudiant(e)s - Langues modernes
Séjour linguistique en Afrique du Sud

Étudiant(e)s - Techniques d'éducation spécialisée
Séjour d'études en République dominicaine

L'effectif ÉTUDIANT

FORMATION INITIALE

FORMATION INITIALE	Nombre d'étudiant(e)s Automne 2018
Cheminement hors programme	0
Tremplin DEC	97
Tremplin DEC-orientation	123
TOTAL PARTIEL	**220**
Secteur préuniversitaire	
Arts, lettres et communication	59
Arts visuels	44
Sciences de la nature	217
Sciences humaines	510
Baccalauréat international	15
TOTAL PARTIEL	**845**
Secteur technique	
Soins infirmiers	231
Techniques administratives	191
Techniques d'éducation à l'enfance	65
Technique d'éducation spécialisée	194
Techniques de génie mécanique	82
Technologie de l'électronique industrielle	60
Techniques de l'informatique	97
Techniques de laboratoire - chimie analytique	51
Techniques d'inhalothérapie	73
Techniques juridiques	105
TOTAL PARTIEL	**1 149**
TOTAL	**2 214**

INSCRIPTIONS AU 20 SEPTEMBRE 2018

Année	Filles	Garçons	TOTAL	Variation avec année précédente	Proportion de filles	Proportion de garçons
2008	1 164	687	1 851	-15,1 %	62,9 %	37,1 %
2009	1 223	764	1 987	7,3 %	61,6 %	38,4 %
2010	1 268	797	2 065	3,9 %	61,4 %	38,6 %
2011	1 301	831	2 132	3,2 %	61,0 %	39,0 %
2012	1 335	855	2 190	2,7 %	61,0 %	39,0 %
2013	1 407	859	2 266	3,5 %	62,1 %	37,9 %
2014	1 468	926	2 394	5,6 %	61,3 %	38,7 %
2015	1 450	872	2 322	-3,0 %	62,4 %	37,6 %
2016	1 387	869	2 256	-2,8 %	61,5 %	38,5 %
2017	1 401	899	2 300	2,0 %	60,9 %	39,1 %
2018	1 333	881	2 214	-3,7 %	60,2 %	39,8 %

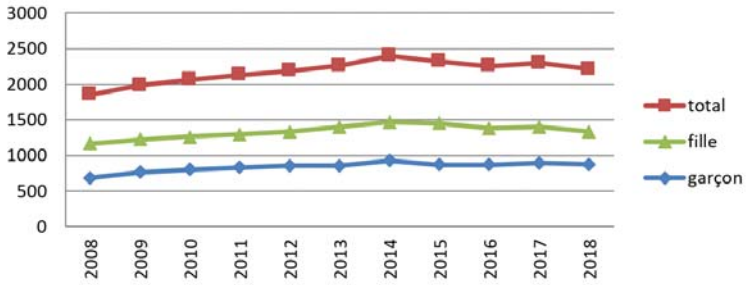

Portes ouvertes
Janvier 2019

FORMATION CONTINUE

NOMBRE D'INSCRIPTIONS

Sessions	E18	A18	H19
Cours crédités - Temps complet	49	116	158
Cours crédités - Temps partiel	31	100	84
Reconnaissance des acquis	27	41	52
Cours non crédités	10	279	202
TOTAL	**117**	**536**	**496**
GRAND TOTAL		**1 149**	

La DIPLOMATION

FORMATION INITIALE

TAUX DE DIPLOMATION - 5 ANNÉES OU MOINS - DANS LE PROGRAMME INITIAL

	Programmes techniques		Programmes préuniversitaires		Total	
Cohortes	Collège	Réseau	Collège	Réseau	Collège	Réseau
Automne 2007	47,5 %	49,8 %	53,9 %	53,7 %	40,5 %	45,0 %
Automne 2008	49,3 %	48,5 %	50,3 %	53,5 %	42,1 %	44,2 %
Automne 2009	53,1 %	49,4 %	47,5 %	53,3 %	37,4 %	43,8 %
Automne 2010	47,9 %	48,2 %	44,5 %	43,9 %	34,4 %	43,1 %
Automne 2011	47,4 %	46,6 %	46,5 %	52,0 %	36,5 %	42,8 %
Automne 2012	47,3 %	47,4 %	46,0 %	51,9 %	37,3 %	43,2 %
Automne 2013	44,4 %	43,6 %	51,5 %	52,2 %	35,4 %	41,4 %
Automne 2014	24,0 %	29,8 %	41,1 %	49,3 %	26,1 %	36,5 %
Automne 2015	1,0 %	1,3 %	28,9 %	33,2 %	12,6 %	19,8 %
Automne 2016	N/D	N/D	28,4 %	33,2 %	N/D	N/D

TAUX DE DIPLOMATION - 5 ANNÉES OU MOINS - PEU IMPORTE LE PROGRAMME

	Programmes techniques		Programmes préuniversitaires		Total	
Cohortes	Collège	Réseau	Collège	Réseau	Collège	Réseau
Automne 2007	55,2 %	56,1 %	60,2 %	61,8 %	51,5 %	55,1 %
Automne 2008	58,2 %	56,0 %	58,8 %	62,2 %	49,8 %	55,0 %
Automne 2009	59,7 %	57,1 %	58,1 %	62,3 %	48,1 %	54,9 %
Automne 2010	52,2 %	56,4 %	54,5 %	61,8 %	45,0 %	54,6 %
Automne 2011	54,1 %	56,1 %	58,5 %	62,6 %	49,3 %	55,2 %
Automne 2012	57,2 %	56,6 %	56,6 %	62,8 %	51,5 %	55,5 %
Automne 2013	50,1 %	51,3 %	62,9 %	61,9 %	46,3 %	52,2 %
Automne 2014	28,5 %	35,0 %	46,6 %	56,3 %	31,8 %	43,5 %
Automne 2015	2,7 %	2,7 %	30,8 %	35,4 %	14,3 %	21,8 %
Automne 2016	N/D	N/D	29 %	34,2 %	N/D	N/D

FORMATION CONTINUE

NOMBRE DE DIPLÔMÉ(E)S (AEC)

Nom des programmes	Nombre de diplômé(e)s	Nombre d'étudiant(e)s
Assurance de dommages et communication en anglais	13	16
Bureautique appliquée	22	27
Comptabilité informatisée	10	15
Logistique de transport et distribution internationale	5	9
Techniques d'éducation à l'enfance	21	27
Techniques d'éducation spécialisée	16	26
Trouble du spectre de l'autisme	29	56
Techniques de comptabilité et de gestion (t. partiel)	10	cheminement individualisé
Nombre de diplômé(e)s	**126**	

NOMBRE DE DIPLÔMÉ(E)S (DEC)

Nom des programmes	Nombre de diplômé(e)s	Nombre d'étudiant(e)s
Techniques d'éducation spécialisée (351.A0)	21	
Nombre de diplômé(e)s	**21**	

NOMBRE DE DIPLÔMÉ(E)S (RAC)

Nom des programmes	Nombre de diplômé(e)s	Nombre d'étudiant(e)s
Bureautique et service à la clientèle	2	cheminement individualisé
Comptabilité	1	cheminement individualisé
Techniques de comptabilité de gestion	1	cheminement individualisé
Techniques d'éducation à l'enfance	5	cheminement individualisé
Techniques d'éducation spécialisée	1	cheminement individualisé
Nombre de diplômé(e)s	**10**	

La RÉUSSITE en chiffres

COHORTE AUTOMNE 2018-2019

		TAUX DE RÉUSSITE MOYEN À LA 1re SESSION		NOMBRE TOTAL D'ÉTUDIANTS	
		Collège	Réseau	Collège	Réseau
Programmes préuniversitaires		**78,7 %**	**84 %**	**278**	**25 937**
200.B0	Sciences de la nature	86 %	90 %	94	9 296
300.A0	Sciences humaines	75,8 %	80,3 %	159	12 739
500.A1	Arts, lettres et communication	66,1 %	81,9 %	17	3 073
510.A0	Arts visuels	76,6 %	80,6 %	8	829
700.Z0	Bac international en sciences cognitives	-	-	-	-
Programmes techniques		**75,7%**	**80,2%**	**238**	**7 789**
141.A0	Techniques d'inhalothérapie	80 %	90 %	5	66
180.A0	Soins infirmiers	77,3 %	84,6 %	30	1 461
210.A0	Techniques de laboratoire – spécialisation chimie analytique	81,1 %	85 %	13	128
241.A0	Techniques de génie mécanique	85,4 %	85,1 %	20	460
243.C0	Technologie de l'électronique industrielle	58 %	79,1 %	10	312
310.C0	Techniques juridiques	65,4 %	78,4 %	34	353
322.A0	Techniques d'éducation à l'enfance	85,2 %	81,5 %	14	496
351.A0	Techniques d'éducation spécialisée	86,4 %	84,9 %	35	908
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	82 %	81,2 %	20	1 464
410.D0	Gestion de commerces	66,5 %	74,3 %	27	1 685
420.B0	Techniques de l'informatique	69,3 %	68,9 %	30	456
081.06	Cheminement tremplin DEC	69 %	65,6 %	125	5 968
Tout le collège, incluant les étudiantes et les étudiants de la session Tremplin		**75,7 %**	**80,5 %**	**641**	**39 694**

COHORTE AUTOMNE 2018

TAUX DE RÉUSSITE MOYEN EN 1re SESSION PONDÉRÉS EN FONCTION DE LA MOYENNE GÉNÉRALE AU SECONDAIRE

	Collège	Réseau
Programmes préuniversitaires	80,2 %	84,2 %
Programmes techniques	76,9 %	79,5 %
Tout le collège, incluant les étudiantes et les étudiants de la session d'accueil et ceux hors programme	79,3 %	80,6 %

Source : PSEP septembre 2019

Médaille académique du Gouverneur général du Canada
Gregory Martel

Médailles académiques du Lieutenant-gouverneur
Laurence Thibault et Maxime Francon

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

TAUX DE RÉINSCRIPTION À LA 3e SESSION DES ÉTUDIANTS DE LA COHORTE DE L'AUTOMNE 2017

	Collège	Réseau
Programme technique initial	58,5 %	64,7 %
Secteur technique, peu importe le programme initial	72,7 %	76,8 %
Programme préuniversitaire initial	62,7 %	69,1 %
Secteur préuniversitaire, peu importe le programme initial	77,5 %	81,1 %

Source : PSEP Octobre 2019

PERSÉVÉRANCE À LA 3e SESSION, PEU IMPORTE LE PROGRAMME

	A-2017
Programmes techniques-Collège	71,8 %
Programmes techniques-Réseau	75,8 %
Programmes préuniversitaires-Collège	76,5 %
Programmes préuniversitaires-Réseau	80,2 %

Source : PSEP Octobre 2019

PERSÉVÉRANCE À LA 3e SESSION, PEU IMPORTE LE PROGRAMME

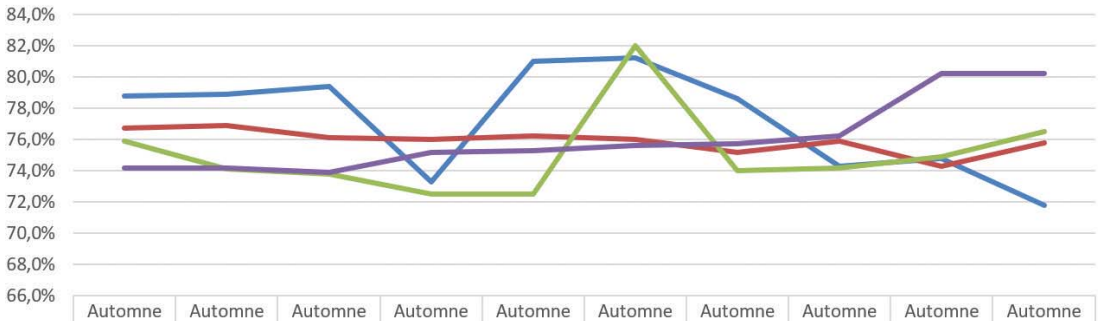

	Automne 2008	Automne 2009	Automne 2010	Automne 2011	Automne 2012	Automne 2013	Automne 2014	Automne 2015	Automne 2016	Automne 2017
Programmes techniques Collège	78,8%	78,9%	79,4%	73,3%	81,0%	81,2%	78,6%	74,3%	74,8%	71,8%
Programmes techniques Réseau	76,7%	76,9%	76,1%	76,0%	76,2%	76,0%	75,2%	75,9%	74,3%	75,8%
Programmes préuniversitaires Collège	75,9%	74,1%	73,8%	72,5%	72,5%	82,0%	74,0%	74,2%	74,9%	76,5%
Programmes préuniversitaires Réseau	74,2%	74,2%	73,9%	75,2%	75,3%	75,6%	75,7%	76,2%	80,2%	80,2%

Cérémonie de remise des diplômes
Mai 2018

Gala des activités étudiantes
Dévouement exceptionnel - Mylène Paradis-Dubreuil et Laury-Anne Potvin

Les mesures d'aide à la RÉUSSITE

Projets > Départements	**Bilan au 30 juin 2019**
Service d'aide à la réussite / Le PRN > Soins infirmiers	Le Centre d'Aide vise à mobiliser des stratégies d'apprentissage pouvant aider l'étudiant afin de l'amener à la réussite. L'aide est offerte par le biais d'activités variées telles que des rencontres individuelles au collège ou dans les milieux cliniques, d'ateliers organisés et des pratiques en laboratoires. Des activités ont aussi été organisées pour le Centre de formation intégrée du centre hospitalier Anna-Laberge. Au cours de la session H-2019, nous avons également soutenu 12 étudiants réintégrant le programme après une session d'absence. *À l'automne, il y a eu 151 présences à des activités offertes au collège et 55 élèves en milieu clinique ont été visités.* *À l'hiver, il y a eu 115 présences à des activités offertes au collège et 42 élèves en milieu clinique ont été visités.*
Sciences humaines *(profil administration)* ***Cours 201-103-RE*** > Mathématiques	Les heures contacts de ce cours sont maintenant de 6 heures, soit trois rencontres de 2 heures. Les principales motivations de cette forme de projet sont de permettre de combler les lacunes algébriques des étudiants et d'ajuster le rythme en fonction de la vitesse d'apprentissage des étudiants. *À la session Automne 2018 les 41 étudiants inscrits au cours 201-103-RE ont profité de cette mesure d'aide.*
Sciences de la nature ***Cours 201-NYA-05*** > Mathématiques	Les heures contacts de ce cours sont maintenant de 6 heures, soit trois rencontres de 2 heures. Les principales motivations de cette forme de projet sont de permettre de combler les lacunes algébriques des étudiants et d'ajuster le rythme en fonction de la vitesse d'apprentissage des étudiants. *Tous les étudiants inscrits au cours 201-NYA-05 ont profité de cette mesure d'aide.* *Environ 100 étudiants à la session d'Automne 2018 et 25 à la session Hiver 2019 ont profité de cette mesure d'aide.*
Midis-Maths en techniques > Mathématiques	Les Midis-maths ont lieu les mardis de 12 h à 14 h, de la 3e à la 15e semaine, dans les locaux D-106 et D-108. Ils sont offerts aux étudiants de toutes les techniques qui comportent au moins un cours de mathématiques. Ce sont des ateliers d'aide à la réussite portant sur des difficultés observées par les professeurs. *Pour cette année encore, les « contrats de réussite » ont été utilisés. Les étudiants ayant échoué un examen durant la session devaient signer un contrat de réussite qui leur indiquait les activités pédagogiques à réaliser sur une période qui s'étalait, en général, sur trois semaines. Cette mesure est aussi offerte à tout étudiant intéressé, de sorte que de semaine en semaine, une moyenne de 11 étudiants sont venus participer au Midi-Maths à partir de la 3e semaine à l'automne et 16 en moyenne à l'hiver.*
Projet Isaac Newton ***Sciences de la nature*** ***Cours 203-NYA-05*** > Physique-Géologie	Il s'agit de deux heures de travail hebdomadaire, prévu pour chaque groupe, où l'étudiant peut faire son travail personnel, dirigé et encadré par un professeur disponible sur place et donnant une aide individuelle et une évaluation formative. De plus, l'entraide entre les étudiants y est fortement encouragée. *Le taux de réussite à ce cours a atteint 83,2 % (84 étudiants sur 101).*
Je pense donc je réussis > Biologie-Chimie	Cette mesure d'aide comporte trois volets. Le premier volet d'aide est offert à tous (étudiants de mises à niveau secondaire 4,5 et soins infirmiers, étudiants de sciences de la nature, de la technique d'inhalothérapie et de la technique de laboratoire). Cette période permet aux étudiants ayant des lacunes en mathématiques, au niveau de leurs cours préalables de chimie, des notions vues en laboratoire ou autres, d'obtenir plus d'explications sur des notions théoriques incomprises ou de l'aide au sujet de résolution de problèmes. La révision d'évaluations sommatives passées est aussi offerte par certains professeurs pour que les étudiants puissent comprendre plus en profondeur leurs erreurs s'ils n'ont pas eu le temps lors de la correction en classe. Le deuxième volet est réservé exclusivement pour les étudiants de techniques de première année. Lors de cette plage horaire, les professeurs ayant donné le cours théorique, de pair avec ceux des cours pratiques de laboratoire, ciblent les notions nécessitant de la révision, reviennent sur ces sujets par le biais d'exercices supplémentaires, effectuent des retours sur des évaluations passées ou simplement le retour sur les concepts théoriques incompris, pour ensuite aider à la préparation des cahiers de laboratoires et les calculs de laboratoires. Cette période permet aussi aux étudiants de se rendre dans les locaux de laboratoires pour pratiquer leurs manipulations et pour se préparer aux examens pratiques de laboratoire en compagnie du professeur. Le troisième volet se situe dans le cadre des cours de science de la nature. Profitant d'une surpondération d'heures à l'horaire des cours de chimie NYA, NYB et chimie organique, les périodes inutilisées de laboratoires sont donc utilisées pour offrir des périodes d'aide à la réussite lors des semaines précédant les examens. *La fréquentation moyenne est de plus de 30 étudiants les mardis midi.*
Aide technique dans les laboratoires pour les étudiantes et les étudiants > Techniques de génie mécanique	Ce projet consiste à rendre disponibles les équipements des laboratoires pendant huit jours de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h distribués durant l'année scolaire. *Plusieurs étudiants ont profité de cette mesure pour progresser plus rapidement dans leurs travaux ou pour les terminer. 20 à 30 étudiants ont profité de cette mesure.*

Projets > Départements	Bilan au 30 juin 2019
Le contrôle de la qualité démystifiée > Techniques de génie mécanique	Le projet a consisté en des périodes d'encadrement et de pratique sur la MMT et son logiciel dédié. Les étudiantes et étudiants visés sont dans un premier temps celles et ceux pour lesquels les démonstrations de groupe en classe et le travail non supervisé sont moins adaptés; soit principalement les étudiantes et les étudiants académiquement plus faibles, à besoins particuliers ou en situation de handicap. L'objectif attendu du projet est de permettre à tous les étudiantes et étudiants d'atteindre un niveau de compétence conforme à la réalité actuelle du marché du travail, malgré la quantité limitée d'équipements et les particularités d'apprentissage de chacun; le tout afin d'incorporer le plus rapidement possible cet équipement dans les cours où il devrait normalement être utilisé, soit dans les cours de Métrologie et de MUSFO, mais sans mettre en péril la réussite des étudiantes et des étudiants aux besoins particuliers. *À la session d'Automne, 20 étudiants ont bénéficié de cette mesure et 25 à l'Hiver.*
Atelier d'aide à la réussite pour les étudiantes et les étudiants de première année > Technologie de l'électronique industrielle	Une période de 2 heures est aménagée à l'horaire des étudiants de première année, pendant laquelle les étudiants de tous les cours de la formation spécifique ont la possibilité de travailler en présence du professeur responsable du projet. Durant cette période, les étudiants font leurs devoirs, leurs préparations de laboratoire, leurs rapports de laboratoire et des exercices supplémentaires. Ces travaux, d'une durée approximative de deux heures, portent sur la matière vue durant la semaine. Ils sont corrigés, annotés et remis à l'étudiant dans les plus brefs délais. Comme ces travaux se font sous la supervision d'un professeur, cela permet de cibler rapidement les étudiants en difficulté et de les encadrer de façon plus particulière en insistant sur les concepts enseignés et la résolution de problèmes. *16 étudiants ont eu recours régulièrement à cette mesure d'aide tant à l'Automne qu'à l'Hiver.*
Centre d'aide (CASH) > Sciences humaines	Les services offerts au Centre d'aide en Sciences humaines (CASH) sont variés. Il comporte un local où les étudiants viennent y chercher une aide ponctuelle. Le Centre d'aide organise aussi des séances d'étude par l'entremise du responsable. Cette année, l'aide offerte prenait la forme de séances d'étude, de questions posées sur un forum et d'aide à l'enseignement dans les cours de Méthodes d'apprentissage. *En 2018-2019, il y a eu neuf auxiliaires à l'automne et sept à l'hiver. Plus de 605 heures ont été offertes par les auxiliaires pour l'ensemble des activités du CASH pour l'année. À cela il faut ajouter la présence des enseignants.* *Les statistiques pour le site intranet du CASH montrent qu'en date du 7 juin 2019, bien que le site a été officialisé vers la fin de la session d'hiver 2019, plus de 157 visiteurs uniques ont eu accès au site, avec un total de plus de 4575 visites sur le site.* *Avec la collaboration de l'API des sciences humaines, plusieurs étudiants en difficulté ont été présélectionnés. À la session d'automne, 29 étudiants ont été référés et 81 à l'hiver.*
Ateliers d'aide en philosophie > Philosophie	Sous la direction du professeur de philosophie responsable du projet, des groupes d'étudiants en effectif restreint (de 5 à 10 étudiants) bénéficient d'une séquence de six ateliers, lesquels visent le développement des habiletés liées à la compréhension et l'analyse de textes ainsi qu'à la préparation de la dissertation philosophique. *À la session d'automne, 33 étudiants et à la session d'hiver, 35 étudiants ont participé à ces ateliers.*
CATI Centre d'aide et de tutorat en informatique > Techniques d'informatique	L'objectif principal de ce projet d'aide à la réussite est d'abord et avant tout de favoriser la réussite des étudiants de 1re et de 2e session du programme informatique dans les deux cours charnières du programme. Les services offerts sont l'explication des notions vues en cours, aide dans les devoirs, les exercices et les projets et révision et préparation aux examens. Le but est d'aider les étudiants ayant des difficultés avec les notions d'abstraction, de programmation et de résolution de problèmes informatiques. *À la session d'automne, 15 étudiants ont eu recours régulièrement à cette mesure d'aide. À la session d'hiver, la participation était de 4 étudiants.*
Ateliers Christo > Arts visuels	Ce projet consiste en un moment hebdomadaire, les mercredis de 13 h à 16 h, alloué à des ateliers variés, offerts aux étudiants du programme Arts visuels, suivis d'une période de travail pratique supervisé en atelier. Nous avons réparti de manière équilibrée les activités de nature variée afin de rejoindre un plus grand nombre de participants et participantes en ce qui a trait à leurs besoins techniques et théoriques, tout en essayant de choisir du contenu qui répond à leurs intérêts. *Une trentaine d'étudiants par semaine à l'automne et une douzaine à l'hiver ont profité de cette mesure.*
Centre d'aide en français (CAF) > Langue et Littérature	Encadrement individualisé et ciblé d'une heure par semaine offert aux étudiants qui ont des difficultés en français. La formule qui a été appliquée cette année est celle du CAF de base, c'est-à-dire celle fonctionnant avec des moniteurs étudiants supervisés dans le cadre de leurs cours de 601-104-VPX. L'intervention des moniteurs auprès de leurs élèves demandeurs se fait par l'intermédiaire de neuf rencontres d'une heure s'étendant entre la quatrième et la treizième semaine du calendrier scolaire. *À la session d'automne, 55 étudiants par semaine ont été aidés et à la session d'hiver, 41 autres étudiants par semaine ont été aidés.*
Ateliers de littératie > Langue et Littérature	Ce projet est né en réponse à la demande grandissante de la part des étudiants qui trouvent difficile le passage du secondaire aux études supérieures collégiales. Les ateliers d'aide en littératie ont un double objectif : pallier les lacunes en lecture de texte littéraire et développer des habiletés de compréhension de textes et de communication sans difficulté susceptibles d'aider les étudiants dans tous leurs cours. *À la session d'automne, 26 étudiants, et à la session d'hiver, 7 autres étudiants ont profité de cette mesure d'aide.*
Centre d'aide en anglais > Langues modernes	Le centre d'aide en anglais est un lieu où les étudiants peuvent obtenir de l'aide ponctuelle ou sur une base régulière avec des tuteurs. L'approche est centrée sur l'élève et repose sur quelques techniques de tutorat essentielles telles que : écoute active, proratisation et évaluation, feedback constructif et encouragement positif. Ces principes sont suivis par nos tuteurs lors de chaque session de tutorat. *À l'automne, 19 tuteurs de 604-102 et douze tuteurs de 604-VPX, pour approximativement 40 tutorés.* *À l'hiver, 12 tuteurs de 604-102 et 17 de 604-VPX, pour approximativement 35 tutorés.*

Quelques DISTINCTIONS

PARMI LES ÉTUDIANTS

Un deuxième Bol d'Or en division 2 pour le Football Noir et Or

Le Football Noir et Or du Collège de Valleyfield est sorti grand vainqueur du Bol d'Or 2018 par la marque de 35-13 contre les Islanders de John Abbott.

Xavier Daoust, demi-offensif, s'est illustré sur la scène sportive collégiale en raflant le prix du meilleur joueur du match pour le Noir et Or, un titre prestigieux et la reconnaissance d'un engagement total sur le terrain auprès de ses coéquipiers.

Ce succès est l'œuvre des étudiants-athlètes, accompagnés par l'équipe d'entraîneurs, les services de soutien scolaire ainsi que les différents collaborateurs qui, chaque année, contribuent à leur manière au succès du Football Noir et Or !

Cégeps en spectacle : un splendide numéro de théâtre remporte le prix du jury

Dans le cadre de la 40e édition de Cégeps en spectacle, le jury de la 31e finale locale a couronné de succès la création théâtrale d'Élodie Gagné. Des 6 numéros présentés, en chant, musique et théâtre, c'est la création théâtrale d'une grande profondeur ce cette étudiante qui a retenu l'attention des juges. C'est grâce à sa sensibilité, son audace et l'originalité de son texte que l'étudiante en Arts visuels a pu mettre la main sur le Prix du jury, accompagné d'une bourse de 300 $ présentée par l'Association Générale des étudiants (AGÉCoV).

Des étudiantes en inhalothérapie gagnantes du concours *Place à la relève*

Lors du 44e congrès annuel de l'Ordre des inhalothérapeutes du Québec, Sarah-Elizabeth Borden, Emmanuelle Richard et Marie-Ève Labrie, étudiantes de 3e année, ont fièrement représenté le Cégep avec leur projet ayant pour titre « Le deuil en milieu hospitalier. Savoir, pour être et devenir un professionnel de la santé plus humain ». Au terme du congrès, les étudiantes et ont été nommées grandes gagnantes de l'édition 2018 du concours *Place à la relève* et ont reçu une bourse de 2 000 $ de la part de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ).

Les étudiantes ont développé une multitude d'outils de formations et d'information, dont une publication abordant différentes thématiques liées à la profession comme les décès imprévisibles, les niveaux de soins, les soins palliatifs et les étapes du deuil, des présentations PowerPoint présentant les éléments essentiels de la publication de référence, et même des capsules vidéo, destinées aux étudiants des programmes d'inhalothérapie et aux inhalothérapeutes cliniques.

Recueil intercollégial de poésie : félicitations à Éléonore Lemieux

Cette étudiante de Sciences de la nature a remporté le 2e prix du 27e recueil intercollégial de poésie pour son poème intitulé « Songe d'un jour d'été », ainsi que le prix Patrick Coppens, remis à l'auteur qui a su faire preuve d'audace, de sincérité et d'amour de la langue.

Plus de 15 000 $ en bourses pour 9 étudiantes et étudiants

Grâce à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), le Cégep a remis, pour l'année 2018-2019, 15 300 $ en bourses à 9 étudiantes et étudiants des 4 programmes d'études suivants :

- Techniques de génie mécanique (4 bourses)
- Techniques de laboratoire, profil chimie analytique (1 bourse)
- Techniques de l'informatique (2 bourses)
- Soins infirmiers (2 bourses)

Ces bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT ont pour objectif d'inciter les étudiants à choisir un parcours scolaire qui les mènera vers un des métiers où l'on connaît actuellement des pénuries de main-d'œuvre. Félicitations à chacun et chacune d'entre eux pour leur excellent rendement!

Deuxième Bol d'Or en division 2
Équipe de football Noir et Or

Cégeps en spectacle - Prix du jury
Élodie Gagné, étudiante en Arts visuels

Concours *Place à la relève* - 1er prix
Sarah-Elizabeth Borden, Emmanuelle Richard et Marie-Ève Labrie,
3 étudiantes en Techniques d'inhalothérapie

Recueil intercollégial de poésie - 2e prix
Éléonore Lemieux, étudiante en Sciences de la nature

Soins infirmiers dans le top 3 à l'examen de l'ordre

Les étudiantes du programme de Soins infirmiers du Cégep de Valleyfield se sont classées parmi les meilleures à l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ de mars 2019. En effet, les 22 diplômées du programme ont enregistré les meilleurs résultats des dernières années avec un taux de réussite de 82,7 % (près de 4 % supérieur à la moyenne provinciale), les classant au 3e rang parmi les 18 cégeps de la province ayant présenté des candidates. De plus, dans tous les aspects des soins (santé mentale, médecine, chirurgie, géronto-gériatrie, santé mentale et psychiatrie), les étudiantes ont enregistré des résultats supérieurs à la moyenne provinciale; une grande fierté pour le département.

Revue *Ça, c'est de la science!* - Dévoilement de la 10e édition pour les finissants en Sciences de la nature

Les enseignants, étudiants et techniciens des départements des sciences ont procédé au dévoilement de la 10e édition de la revue scientifique, un document résumant et vulgarisant les travaux synthèses des finissants en Sciences de la nature. En tout, 11 articles ont retenu l'attention du comité de sélection et de rédaction formé de 6 professeurs et de 4 étudiants. Cette année, afin de souligner la 10e édition de la revue scientifique une page a été ajoutée pour illustrer ce parcours et raconter la naissance de ce grand projet! La Fondation du Collège de Valleyfield a également remis 700 $ de bourses à des étudiants qui se sont démarqués dans leur participation au projet.

4 étudiants à l'Assemblée nationale du Québec

Début janvier, des étudiants en Sciences humaines ont eu l'opportunité de prendre part à la 27e législature du Forum étudiant, une activité de simulation parlementaire qui se déroule chaque année à l'Assemblée nationale, à Québec. Kevin Desrosiers, Maurane Francoeur, Zacary Lempereur et Elie Makhoul-Al-Khoury ont participé à cette activité qui a réuni plus d'une vingtaine d'établissements collégiaux et plus de 150 participants, invités à expérimenter la vie politique québécoise. Lors de cet évènement, l'équipe du Collège s'est démarquée en étudiant et approfondissant les projets de loi suivants :

- la loi sur la gratuité scolaire du Centre de la petite enfance jusqu'au doctorat;
- la loi sur l'accessibilité et la nationalisation des transports collectifs;
- la loi visant à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants au Québec.

Bourses CPMT
9 étudiantes et étudiants de 4 programmes

Revue scientifique *Ça, c'est de la science!*
Lancement - Comité de la revue

Assemblée nationale du Québec
4 étudiants en Sciences humaines

Mention d'honneur - AQPC
Daniel Gauthier

PARMI LE PERSONNEL

Un récit de David Bertet sur le site de profweb et un espace web pour la philo !

En septembre dernier, David Bertet, enseignant en philosophie, a publié un récit intitulé : « Du ciné à la philo: des activités clés en main pour susciter la curiosité et l'intérêt des étudiants envers les textes philosophiques ».

Dans le cadre de ses cours, M. Bertet présente des oeuvres cinématographiques aux étudiants en guise d'introduction à des activités d'analyse, d'interprétation et de discussions. Cette approche a pour objectif de susciter la curiosité des étudiants et de leur donner le goût d'approfondir leurs connaissances à partir des textes étudiés.

Devant le succès de telles activités, M. Bertet a souhaité les partager à tous les enseignants de philosophie du réseau collégial et, grâce à la collaboration et le soutien du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), un site web a été conçu. Celui-ci comprend 33 fiches d'activités clés en main pour les 3 cours de philosophie de la formation générale au collégial, créées par M. Bertet et testées par plusieurs enseignant(e)s de notre Cégep.

Prix de l'assemblée nationale et mention d'honneur de L'AQPC pour Daniel Gauthier

Daniel Gauthier, enseignant en Sciences humaines, s'est vu décerner le Prix Jean-Karam par l'Assemblée nationale de Québec pour son implication soutenue au Forum Étudiant. M. Gauthier s'implique dans les activités du Forum Étudiant depuis les 12 dernières années.

Dans le cadre du 39e colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), M. Gauthier a également reçu la Mention d'honneur reconnaissant la qualité de ses accomplissements dans son milieu.

ANNEXE S-052 STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Le Collège de Valleyfield est fier d'avoir adopté sa politique visant à combattre et à prévenir les agressions à caractère sexuel le 26 mars 2019.

Un comité composé de 13 personnes représentant fidèlement la communauté collégiale s'est réuni à 8 reprises pour élaborer cette politique.

Elle a aussi été soumise à une consultation élargie dans chacune des instances officielles du Collège.

Son adoption est donc le reflet du désir de notre communauté à évoluer dans un milieu empreint de sécurité et d'égalité entre les genres. Un guichet unique a été mis en place afin de faciliter les signalements. Au cours de la prochaine année, des activités de sensibilisation et de formation seront offertes à notre communauté collégiale.

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (Régime budgétaire et financier des cégeps, ANNEXE S051 – Accessibilité au collégial et soutien à la réussite scolaire)

Projets > Départements	**Objectifs/sommaire**
Période d'encadrement supplémentaire – soutien à la réussite scolaire des EBP > Cheminement Tremplin DEC	Période hebdomadaire de 2 h - Ce projet permet d'aider plusieurs étudiants à la fois, étant donné qu'il est impossible de leur offrir toute l'aide requise pour leur réussite. De plus, afin de favoriser la réussite, cela permet d'offrir un plus grand nombre d'évaluations formatives pour les étudiants, particulièrement ceux à risque d'échec.
Réussite en action! > Éducation physique	Total de 30 heures par session - Ce projet se veut une ressource d'aide (hors cours) pour tous les étudiants en éducation physique avec des besoins particuliers; quant à leur réussite, mais aussi plus généralement quant à leur bien-être bio psychosocial.
Projet ZenÉtudes > Éducation physique	Deux ateliers-cours par session - Projet de concertation dans le réseau pour le dépistage (Volet 1) des étudiants à risque et pour les groupes (volet 2).
Au-delà des maux... > Techniques d'inhalothérapie	Vise la synthèse et la consolidation des apprentissages, activités encadrées par enseignant pivot. Éviter l'anxiété des étudiants en procurant plus d'explications, d'exercices et de pratique.
Accompagnement et soutien en milieu clinique pour les EBP > Soins infirmiers	Projet comportant 2 volets – Un premier volet pour l'encadrement clinique et la pratique des notions théoriques et le soutien de la réussite aux examens, un deuxième volet pour l'encadrement en laboratoire et en milieu clinique, lors des premiers jours de stage.
Prolongation des heures de laboratoire > Technologie de l'électronique industrielle	Période hebdomadaire de 3 h – Projet d'encadrement des EBP, nécessaire à cause de la nature très spécialisée de l'équipement permettant de développer et d'atteindre les compétences spécifiques au programme. La période offerte est de 16 h à 19 h les mercredis soir, sous la supervision d'un professeur, et permet l'utilisation de matériel spécialisé pour l'aide à la réalisation des travaux ou des évaluations sommatives.
Soutien unique > Technique d'éducation à l'enfance	Ajout de période d'encadrement en stage, tâches existantes, mais non reconnues. Accompagnement et soutien individuels lors des stages 1 et 2. Regroupement des EBP avec une enseignante et ajouter des heures d'encadrement pour donner de l'aide personnalisée. Offrir des outils pédagogiques, développer l'autonomie professionnelle et savoir-être, confiance et estime, persévérance, diminuer l'anxiété.
Encadrement en philosophie pour les EBP > Philosophie	Mise sur pied d'ateliers d'aide spécifiques, développer des stratégies de travail et les compétences de bases, mesures adaptées. Une approche individualisée, ateliers de 6 à 10 étudiants + rencontres individuelles. Un matériel pédagogique varié avec une banque d'activités : organisation des idées, pensée abstraite. 2 séquences x 6 semaines d'ateliers x 90 minutes + rencontres individuelles.
Mesures facilitant l'intégration en stage des étudiants EBH et EESH > Techniques d'éducation spécialisée	Projet comportant 2 volets – Un premier volet pour soutenir les superviseurs de stage en développant de meilleures pratiques éducatives pour les étudiants EBP et EESH (en collaboration avec les accompagnateurs et les étudiants). Un deuxième volet pour assurer un suivi exemplaire auprès des organismes extérieurs qui reçoivent ces étudiants.
CESAR (Centre EBP pour soutien et appui à la réussite) > Techniques de l'informatique	Projet venant en aide aux étudiants EBP de sorte à favoriser leur réussite et à les responsabiliser. Créé pour bonifier le centre d'aide existant (CATI) par des activités adaptées à ces étudiants.
Encadrement à la lecture littéraire et à la rédaction > Langue et littérature	Aide particulière et personnalisée en lecture et rédaction par encadrement ponctuel. Compréhension de textes littéraires. Travail formatif de rédaction, de correction-révision et rétroaction. Dépasse le cadre ordinaire.

Sommaire des ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	FONDS DE FONCTIONNEMENT	
	2019	**2018**
REVENUS		
Enseignement régulier	25 152 156 $	25 016 817 $
Formation continue	2 411 913 $	2 333 119 $
Services auxiliaires	1 566 063 $	1 123 654 $
TOTAL DES REVENUS	**29 130 132 $**	**28 473 590 $**
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux des enseignants	16 184 081 $	15 673 752 $
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	8 242 596 $	8 061 634 $
Autres dépenses	3 852 192 $	3 729 897 $
TOTAL DES CHARGES	**28 278 869 $**	**27 465 283 $**
Excédent des revenus (insuffisance) par rapport aux charges	**851 263 $**	**1 008 307 $**

	2019	**2018**
ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS		
Solde de fonds au début de l'exercice	2 698 577 $	2 508 078 $
Excédent des revenus (insuffisance) par rapport aux charges	**851 263 $**	**1 008 307 $**
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursement emprunts autofinancés	-118 283 $	-192 808 $
Acquisition d'immobilisations	- 437 236 $	- 625 000 $
Variation du solde de fonds	295 744 $	190 499 $
SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	**2 994 321 $**	**2 698 577 $**
Solde de fonds affecté à des projets	1 895 000 $	1 958 087 $
Solde de fonds non affecté à des projets	1 099 321 $	740 490 $

LOI SUR LA **GESTION** ET LE **CONTRÔLE DES EFFECTIFS** DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Le niveau d'effectif du Collège de Valleyfield pour l'année 2018-2019 a été respecté. Le total des heures rémunérées de l'année est en dessous de la cible fixée pour notre établissement.

CATÉGORIE D'EMPLOI	NB DE PERSONNES	HEURES RÉMUNÉRÉES
Personnel d'encadrement	15	26 957,00
Personnel professionnel	26	46 479,25
Personnel enseignant	213	295 339,47
Personnel de bureau, technicien et assimilé	118	117 412,63
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	25	38 499,60
TOTAL	**397**	**524 687,95**
CIBLE		575 334,64

Octroi de contrats de service de 25 000 $ et plus

Nombre de contrats conclus avec une personne morale	Valeur totale
7	296 872 $

Nombre de contrats conclus avec une personne physique	Valeur totale
2	79 937 $

CODE D'ÉTHIQUE et de DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- ADMINISTRATEUR : membre du Conseil d'administration du Collège ;
- ADMINISTRATEUR MEMBRE DU PERSONNEL : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ;
- CODE : code d'éthique et de déontologie des administrateurs ;
- COLLÈGE : le Collège de Valleyfield ;
- INTÉRÊT : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du Conseil d'administration du Collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège ;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect ;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège ;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions ;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel ;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne ;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de peu de valeur.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail ;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

CODE D'ÉTHIQUE et de DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du Conseil d'administration ;

b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège ;

c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège ;

d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage et de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivants l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivants sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au directeur général du Collège une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou pouvant faire affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la salle du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code ;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie ;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration ;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code dont il a connaissance ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le Conseil d'administration ou le Comité constitué par le conseil à cette fin siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 1er janvier 1998.

DÉCLARATION ANNUELLE EN VERTU DU **CODE D'ÉTHIQUE** ET DE **DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS**

Le conseil d'administration s'est doté d'un Code d'éthique et de déontologie en janvier 1998. La secrétaire du conseil agit comme conseillère en déontologie et est chargée de publier dans le rapport annuel le nombre de cas traités et leur suivi, les manquements et les sanctions.

Il n'y a eu aucune plainte ou autre situation d'irrégularité en vertu du Code au cours de l'année 2018-2019.

Anne-Marie Lefebvre, secrétaire du conseil

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, la COMMISSION DES ÉTUDES et le PERSONNEL D'ENCADREMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre issu du conseil régional des partenaires du marché du travail de la région
Sylvie Éthier (jusqu'en septembre 2018)
Julie Martel (depuis avril 2019)

Membres issus des entreprises de la région
Guy Niquette
Lisha Ao

Membres issus des groupes socioéconomiques
Lyne Daoust
Ndiallo Aw Badji

Membre issu du milieu universitaire
Alexandre Chabot

Membre issu des commissions scolaires
Suzanne Denis

Membres issus des diplômés du Collège
Edric L'Eriger-Lacasse | Secteur préuniversitaire
Jean-Claude Lecompte | Secteur technique
(Président et membre d'office du comité exécutif jusqu'au 30 octobre 2018)

Membres élus de l'assemblée des enseignantes et des enseignants
Chantal Malouin
Olivier Mathieu

Membres élus de l'assemblée des parents
Éric Besner
Pierre Lefebvre

Membre élu du personnel professionnel
Ann Quesnel

Membre élu du personnel de soutien
Marc-André D'Amour

Membres issus de l'association étudiante
Jonathan Trépanier
Daniel Roy-Lamontagne

Directrice générale
Suzie Grondin
(Présidente d'office du comité exécutif)

Directeur des études
Richard Laroche (jusqu'en janvier 2019)
Suzie Grondin (par intérim, depuis janvier 2019)
(Membre d'office du comité exécutif)

COMMISSION DES ÉTUDES

Directeur des études et président de la commission des études
Richard Laroche (jusqu'en janvier 2019)
Suzie Grondin (par intérim, depuis janvier 2019)

Directeur adjoint de l'organisation scolaire
Sylvain Legoux

Directrice adjointe du développement pédagogique et encadrement de l'enseignement
Marie-Josée Fortin

Coordonnatrice du Service de la formation continue
Marie Barrette

Membres responsables des programmes
DEC Tremplin | Rosalie Perron (jusqu'en février 2019)
Andrée-Anne Pelletier (depuis février 2019)
Arts, lettres et communication | Mélina Watters
Arts visuels | Érick Cyr
Formation générale | Nadia Desroches
Formation générale | Luc Vaillancourt
Sciences de la nature | Hélène Lévesque
Sciences humaines | Rosalie Perron (jusqu'en février 2019)
Julie Leblanc (depuis février 2019)
Soins infirmiers | Mélanie Richer
Baccalauréat international | Mathieu Bélanger
Techniques administratives | Charlène Poirier
Techniques d'éducation à l'enfance | Roxanne Farah (jusqu'en fév. 2019), Maryse Lafrance (depuis fév. 2019)
Techniques d'éducation spécialisée | Mélanie Riendeau
Techniques de génie mécanique | Jérémie Barrette (depuis mars 2018)
Techniques de l'informatique | Farida Mostefaoui
Techniques de laboratoire | Sophie Tessier
Technologie de l'électronique industrielle | Hicham Lahjioui
Techniques d'inhalothérapie | Annie Quenneville
Techniques juridiques | Sylvie Leclair (jusqu'en mars 2019)
Véronique Boisvert (depuis mars 2019)

Membres représentant le personnel enseignant
Chantal Malouin
Olivier Mathieu

Membres représentant les professionnels non enseignants
Sylvie Varin
Julie Lapointe

Membres représentant les étudiants
Vacants

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Direction générale
Suzie Grondin
Directrice générale (jusqu'au 29 juin 2019)
Marc Rémillard
Directeur général (à compter du 29 juin 2019)
Marie Barrette
Coordonnatrice du Service de la formation continue

Direction des études
Richard Laroche
Directeur des études (jusqu'en janvier 2019)
Suzie Grondin
Directrice des études par intérim (janvier à juin 2019)
Marie-Josée Fortin
Directrice adjointe du développement pédagogique
Sylvain Legoux
Directeur adjoint de l'organisation scolaire
Pierre-Luc Desmeules
Gestionnaire administratif à l'organisation scolaire
Jason Grenier
Gestionnaire administratif – CEC Saint-Constant

Direction des services administratifs
Marc Rémillard
Directeur
Alain Aubé
Coordonnateur des ressources financières et de l'approvisionnement
Ian Gosselin
Coordonnateur du Service des technologies de l'information
Robert Ranger
Coordonnateur du Service des ressources matérielles et des services communautaires
Donald Boivin
Contremaitre au Service des ressources matérielles et des services communautaires

Direction des ressources humaines
Francis Bernard
Directeur
Nathalie Rochefort
Coordonnatrice

Direction des affaires étudiantes
Éric Tessier
Directeur

Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications
Anne-Marie Lefebvre
Directrice

Collège de Valleyfield

L'HISTOIRE • L'EXPÉRIENCE • LE SUCCÈS

169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6
450 373-9441 | www.colval.qc.ca | dacdic@colval.qc.ca
/Colval | /CegepColval |

100%
RECYCLED/RECYCLÉ
Paper
Papier
FSC® C009908